



**Le nouveau programme pour l'école
maternelle
Rentrée 2015
(BO spécial n° 2 du 26 mars 2015)**

Les missions de l'école maternelle

Les missions de l'école maternelle sont maintenues : Elles prévoient le soutien au développement de l'enfant en développant une vision positive et globale d'un être en construction, la prévention des difficultés et des handicaps et la préparation aux apprentissages pour apprendre à « devenir élève ».

Selon Viviane Bouysse, l'enjeu consiste à trouver l'équilibre entre une « école primarisée » et une « école du laisser grandir » : Il est en effet nécessaire de trouver un point d'équilibre entre le modèle nordique d'éducation informelle et le modèle français d'entrée précoce dans des apprentissages voulus et structurés.

Préambule

- | Place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école **juste pour tous et exigeante** pour chacun.
- | Elle établit les fondements **éducatifs et pédagogiques** sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

Les missions de l'école maternelle

- | Principalement : donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre ; affirmer et épanouir leur personnalité.
- | Principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.
- | En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

Une architecture en deux parties : les grands titres

- | L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous
- | Les cinq domaines d'apprentissage

- | plan du programme

Une pédagogie structurée autour de trois verbes

AGIR : c'est-à-dire prendre des initiatives (et non exécuter) et « faire, se confronter à du mouvement, de la manipulation » (essayer, recommencer, etc.).

RÉUSSIR : le rôle de l'adulte est d'aider à aller au bout d'une intention, d'un projet voire de la réponse à une consigne, et de manière satisfaisante. L'enfant ne peut pas tout découvrir tout seul : limites de « l'enfant construit ses apprentissages. »

COMPRENDRE : ce qui suppose une prise de distance, une prise de conscience. Il faut aider l'élève à mettre des mots sur ce qui lui a permis de réussir. C'est dans cette « réflexivité » que se construit la posture d'élève.

4 familles de situations

- | **Le jeu** qui favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'EM et alimente tous les domaines d'apprentissages. Autonomie, action sur le réel, fictions, imaginaire, conduites motrices, expérimentation des règles et des rôles sociaux, communication.
- | **La recherche, la résolution de problèmes** : poser des questions ouvertes pour lesquelles l'enfant ne dispose pas de réponse directe. Dans tous les domaines d'apprentissage.
- | **L'imprégnation culturelle** : transmettre un patrimoine partagé par tous, qui permet d'entrer en communication. C'est notre rôle de transmission.
- | **Les activités dirigées** : s'exercer à faire quelque chose qu'on est en train d'apprendre pour bien le maîtriser. Exercices mais aussi jeux éducatifs. Importance de la mémorisation dans l'apprentissage.

Cinq points essentiels selon Mme BOUYASSE

- | La pédagogie du langage
- | Avoir une approche plus mathématique et moins culturelle et langagière du nombre
- | Le nouveau statut du vivre ensemble
- | Une école de la bienveillance structurée autour de deux idées : protéger et contenir
- | Un cycle autonome, mais à préserver du repli sur soi

Une pédagogie du langage

- | Priorité est donnée à la pédagogie de l'oral : l'oral est la base de tout.
- | La primauté de l'écriture sur la lecture est très affirmée : « apprendre à écrire/lire » (Pratique de la dictée à l'adulte : pour entrer dans l'écrit, je commence par écrire... Lire est le moyen de savoir ce qui a été écrit).
- | Promotion des activités de production écrite autonome outillée (mots, phrases)

L'approche mathématique du nombre

Il convient de dépasser la familiarisation avec les noms et les usages du nombre pour avoir une connaissance plus intime du nombre (quantité, position et rang).

Les élèves doivent progressivement comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des **quantités** (usage cardinal) et d'exprimer **un rang** ou un positionnement dans une liste (usage ordinal)

Le nouveau statut du vivre ensemble

- ▮ L'école maternelle assure une première acquisition des **principes de la vie en société**.
- ▮ Il s'agit d'apprendre et vivre ensemble : la classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la **construction d'une citoyenneté** respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur pluralité des cultures dans le monde.
- ▮ Les élèves sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent les fondements du **débat collectif**
- ▮ La scolarisation des **enfants handicapés** participe à cet enjeu
- ▮ L'EM construit les conditions de **l'égalité**, notamment entre les filles et les garçons.

Une école de la bienveillance

- | Structurée autour de deux principes :
 - | **Protéger** : l'important est de protéger des mauvaises expériences et de valoriser les bonnes ; c'est-à-dire, guider, encadrer avec justesse. Offrir à l'enfant le regard dont il a besoin.
 - | **Contenir** : sécuriser, apaiser, rassurer ont des effets sur le cerveau (travaux de Mme Guegen). Cela aide à la gestion des émotions
 - | Cette régulation est fondamentale avec les petits qui ne peuvent la prendre en charge eux-mêmes.
 - | **Mais attention ! Apaiser n'est pas céder aux désirs de l'enfant.**

Un cycle autonome à préserver du repli sur soi

- Il s'agit de penser les continuités avec l'aval et l'amont.
- L'EM est le lieu d'apprentissage des premières séparations dans une sécurité affective suffisante, essentielle pour le lien ultérieur entre l'école et les familles.
- Le programme prend en compte la continuité avec l'environnement de l'enfant.
- La continuité GS/CP est à penser. La transmission d'une synthèse des acquis à l'aide d'un document national à l'issue de la GS est demandée.